

AVIS A LA POPULATION

PLAN D'AMENAGEMENT LOCAL (PAL) - INVITATION

REVISION DU PLAN D'AMENAGEMENT LOCAL / MODIFICATION DU PLAN DE ZONE

Depuis plusieurs mois, une commission a la charge de réviser le plan d'aménagement local (PAL) de Vendlincourt. Après avoir défini le cahier des charges et établi des objectifs, celle-ci doit maintenant procéder au redimensionnement de la zone à bâtir.

Le plan d'aménagement doit être le reflet des réflexions des habitants de Vendlincourt pour les 15 prochaines années.

Il s'agit, par exemple, de réfléchir à l'urbanisation, à la mobilité, à la nature et/ou à l'environnement. Ci-dessous, les grandes lignes qui orienteront le développement de notre commune :

- Favoriser la mutation dynamique et durable du centre du village ;
- Créer un écoquartier proche de la gare ;
- Relier ces deux pôles par une mobilité durable et douce.

L'objectif de réduction de la zone à bâtir pour Vendlincourt est fixé à 2,2 hectares. Certains secteurs de la zone à bâtir changeront d'affectation au bénéfice de la zone agricole, de la zone verte, de la zone d'activité ou de la zone d'utilité publique. D'autres terrains, jugés stratégiques pour le développement de la commune, ont été identifiés par la Commission PAL et seront affectés à la zone à bâtir également.

Nous vous invitons ainsi à **une assemblée d'information le lundi 13 septembre 2021 à 20h00 à la salle du 1^{er} étage de la halle polyvalente.**

A cette occasion, la commission PAL présidée par M. Valentin Schnyder et le bureau mandaté pour les travaux de révision du PAL vous présenteront l'avancée du projet et notamment une proposition de nouveau plan de zone.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer !

RACCORDEMENTS EAU POTABLE ET EAUX USEES

Le Conseil communal a décidé de compléter et préciser les données de la commune concernant les raccordements en eau propre et eaux usées. Dès à présent, lors d'une demande de permis pour une nouvelle construction, le requérant devra fournir deux copies des plans de canalisations. Il devra également avertir la commune du moment prévu pour le raccordement. **Aucun remblayage de la tranchée ne pourra se faire sans le contrôle préalable du fontainier** qui vérifiera la conformité de la conduite posée par rapport aux plans fournis.

tournez svp →→

REVITALISATION DE LA VENDLINE

Bientôt une nouvelle Vendline !

Depuis 2011, la loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux) demande aux cantons de revitaliser les cours d'eau fortement canalisés qui s'y prêtent le mieux. Dans le Jura c'est le canton qui est le maître d'ouvrage de ces projets. En aval de Vendlincourt, la Vendline qui est fortement atteinte dans sa morphologie se prête particulièrement bien à une revitalisation. Un tronçon d'environ 400 m a été inscrit dans la planification cantonale par le Gouvernement jurassien et avalisé par l'Office fédéral de l'environnement.

Initialement, l'avant-projet présenté à la population prévoyait de revitaliser le ruisseau par la création de méandres de part et d'autre de son lit actuel. Toutefois, l'excellente collaboration avec les exploitants agricoles a permis d'améliorer considérablement le projet en déplaçant le cours d'eau en direction de la route cantonale, complètement sur sa rive droite, de l'autre côté de la conduite souterraine des eaux usées (SEVEBO). L'espace réservé aux eaux sera donc également déplacé à droite, alors que le lit actuel sera remblayé et restitué à l'agriculture. D'un point de vue écologique, cette mesure ne va pas poser de préjudice, dans la mesure où la sédimentation du lit est de mauvaise qualité et la faune piscicole est absente.

Outre ce déplacement et ces nouveaux méandres, le projet prévoit la création de zones humides et d'étangs. Pour sa part, le ruisseau sera en grande majorité bordé par des plantations d'arbres et buissons qui permettront de compenser l'abattage des arbustes qui bordent le lit actuel. La plus grande partie de la surface du projet pourra continuer à être exploitée par l'agriculture sous forme de Surface de promotion de la biodiversité.

Dans son nouvel état, la Vendline offrira de nombreux milieux favorables à une flore et à une faune diversifiée ainsi qu'un paysage attractif. Les coûts du projet sont intégralement pris en charge par la confédération et le canton (hormis une petite partie liée à l'achat du terrain par la commune qui a fait l'objet d'une décision en assemblée communale). Le projet sera présenté à la population pour approbation lors d'une prochaine assemblée communale.

APPARTEMENT A LOUER

→ Appartement de 3 ½ pièces

Comprenant : 2 chambres, séjour, hall, cuisine agencée, salle de bain + WC, cave et grenier.

Situation : La Côte 1, 2ème étage nord (bâtiment communal)

Prix : Fr. 820.00/mois, charges comprises

Disponible de suite

Visites et renseignements : s'adresser à M. Michel Mosser, conseiller communal, 079/ 640 50 26.



FORUM CITOYEN

QUEL AVENIR POUR LES COMMUNES D'AJOIE ?

Statu quo ? Collaboration accrue ? Fusion ?

Forum Citoyens : mercredi 8 septembre 2021 à 20h00 à l'aula du Collège Thurmann

L'organisation de débats sur des questions qui interpellent l'opinion publique de notre région fait partie constitutive de l'ADN de l'association FORUM CITOYENS. Parmi les thèmes qui s'invitent très régulièrement dans les discussions politiques de nos villes et villages figure en bonne place le rôle actuel et futur des communes, ces cellules de base de la démocratie suisse. En effet, la complexité croissante des problèmes qu'elles ont à affronter remet en cause leur organisation, leur fonctionnement, voire leur existence. C'est dans ce contexte que se sont instituées diverses collaborations intercommunales ponctuelles, que sont déjà intervenues quelques fusions de communes et que de nouvelles perspectives sont envisagées.

Dans ce paysage très flou et mouvant, FORUM CITOYENS invite donc la population ajolote et ses autorités à une soirée de bilan et de réflexion prospective. A cette occasion, elle réunit à une même table des personnalités locales fortement impliquées (MM. Thierry Crétin, François Minger, Yves Petignat, Gabriel Voirol), des « jeunes » représentant la « relève » (Mme Mathilde Crevoisier, M. Gauthier Corbat), des universitaires spécialisés dans ce domaine (les professeurs Nicolas Babey et Eloi Jeannerat). M. Fiorenzo Monti, président de Forum Citoyens, assurera la conduite de ce débat qui sera introduit et conclu par M. Jean Kellerhals et dans lequel, comme d'habitude, le public sera convié à jouer le premier rôle.

Entrée libre, chapeau à la sortie

Port du masque exigé, respect des gestes-barrières ainsi que des exigences sanitaires en vigueur à cette date.

Informations : Fiorenzo Monti 078 756 34 19 monti_fiorenzo @yahoo.fr

Vendlincourt, le 27 août 2021

Le Conseil communal